

Dessine-moi mon copain handicapé

En partenariat avec l'Education nationale, la Ville organise un concours d'affiches dans les écoles. Pour un autre regard sur le handicap.



Toutes les écoles niortaises peuvent participer au concours d'affiches sur le thème du handicap.

En pratique

- Pour participer au concours, les classes candidates doivent renvoyer leur bulletin d'inscription à la direction des Affaires scolaires, Mairie de Niort, Espace niortais, BP 516, 79022 Niort Cedex, avant le 15 février. Elles devront réaliser une affiche (60 x 40) porteuse d'un slogan qui témoigne de l'intégration des enfants handicapés à l'école.

- Remise des affiches le 9 avril au plus tard (une classe peut présenter jusqu'à 5 projets).

- Exposition de l'ensemble des réalisations de mi-mai à mi-juin sur la placette du Moulin du Roc.

- Remise des prix le 9 juin au Moulin du Roc, suivie d'un goûter pour l'ensemble des enfants.

Rens. : service des Affaires scolaires, tél. 05 49 78 73 11.

C'est dans la mouvance de la journée européenne des personnes handicapées de septembre dernier, qui a permis la création d'un collectif des associations concernées, que la Ville a souhaité organiser un concours d'affiches dans toutes les écoles, intitulé "Mon copain handicapé semblable et différent". "Des associations⁽¹⁾ se sont d'emblée fortement impliquées dans la commission d'intégration scolaire, à l'origine de ce projet," souligne Annie Coutureau, conseillère municipale adjointe déléguée aux personnes handicapées.

L'objectif : sensibiliser nos enfants aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes dites "non-valides". Des difficultés qui commencent dès lors qu'on aborde leur intégration au milieu scolaire (on estime qu'en France, 15 000 enfants handicapés ne sont pas scolarisés). "De façon générale, nous accueillons dans les écoles niortaises des enfants porteurs de toutes sortes de handicap, précise Sylvie Brun, directrice adjointe du service municipal des Affaires scolaires. Des enfants handicapés moteur à Jean-Jaurès en passant par les autistes à Ferdinand-Buisson ou les déficients visuels et auditifs à Pasteur. Mais comment l'enfant handicapé s'intègre-t-il à l'école, quel regard ses camarades portent-ils sur sa différence ? C'est l'idée de ce concours auprès des enfants."

taises des enfants porteurs de toutes sortes de handicap, précise Sylvie Brun, directrice adjointe du service municipal des Affaires scolaires. Des enfants handicapés moteur à Jean-Jaurès en passant par les autistes à Ferdinand-Buisson ou les déficients visuels et auditifs à Pasteur. Mais comment l'enfant handicapé s'intègre-t-il à l'école, quel regard ses camarades portent-ils sur sa différence ? C'est l'idée de ce concours auprès des enfants."

Semblable et différent

Pour plancher, avec la technique de leur choix (peinture, collage, photos...), sur la réalisation de leur affiche, les élèves auront différents matériels à leur disposition : vidéos, bibliographie, ouvrages. Grâce au partenariat engagé avec l'Education nationale, des conseillers pédagogiques spécialisés en arts visuels pourront intervenir dans les classes. En outre, des représentants des associations concernées par le handicap pourront prendre part au débat qui ne manquera pas de s'instaurer parmi les élèves.

Rendez-vous en juin : la classe lauréate se verra offrir une sortie dans un musée régional de son choix et son affiche sera éditée pour être distribuée dans les écoles et apposée dans les lieux publics. L'affiche du deuxième prix, quant à elle, sera éditée en cartes postales, cependant que l'ensemble des réalisations sera visible dès la mi-mai dans une expo sur la placette du Moulin du Roc. ■

Isabelle Jeannerot

(1) Autisme 79, l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés), l'AFM (Association française de lutte contre les myopathies), l'Adapei (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés), Marchons tous avec Eloïse, l'APF (Association des paralysés de France)...

Les Francas des Deux-Sèvres proposent des formations diplômantes non professionnelles pour les centres de vacances et de loisirs. La formation générale au Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) se déroulera du 23 février au 1^{er} mars et du 28 février au 6 mars tandis que les sessions d'approfondissement auront lieu du 23 au 28 février sur "l'accueil des pré-ados et ados" et du 1^{er} au 6 mars sur "l'accueil des enfants handicapés". Concernant le BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur), la formation générale est prévue du 20 au 28 février. Rens. au 05 49 09 03 83.

Le saviez-vous ?

Des consultations juridiques gratuites se tiennent désormais dans les Maisons communales des services publics du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot. Elles permettent aux citoyens d'accéder aux informations de nature juridique et de connaître ainsi leurs droits et obligations. Trois corps de métiers se partagent le calendrier de ces consultations. Ainsi, les avocats peuvent vous recevoir tous les lundis de 17h à 19h, les huissiers de justice, le troisième mercredi de chaque mois de 16h à 18h et les notaires le deuxième jeudi de chaque mois de 16h à 18h15. ■

MCSP Clou-Bouchet - 7 rue Siegfried - tél. 05 49 04 01 06
MCSP Tour-Chabot - rue Max Linder - tél. 05 49 04 04 15

La parole donnée aux enfants

Durant sept mois, quarante élèves de CM1 et CM2 siègent au Conseil municipal des enfants.

Vivre à Niort a assisté, médusé, à la première séance de la quinzième promo niortaise.

Pardon madame, je cherche la salle du Conseil municipal. Je suis élue au Conseil municipal des enfants !" Arrivée une demi-heure avant le début de la séance, cette jeune conseillère, toute auréolée de son nouveau titre, est très vite rejointe par ses collègues en culotte courte ou mini-jupe.

L'heure est solennelle. Pour leur première séance plénière, le mercredi 17 décembre, à 14h30 précise, conseillers titulaires et suppléants ont pris place dans les grands fauteuils en bois sculpté de l'imposante salle du Conseil municipal. Sous le regard bienveillant de Marianne...

Ces quarante enfants de CM1 et CM2, de 26 écoles publiques et privées niortaises, ont été élus par leurs camarades de

classe, à la suite d'une campagne électorale digne de nos élus adultes. Rafael, par exemple, avait pour mot d'ordre : "Nous les enfants, nous avons des idées saugrenues mais quelquefois bonnes. Vous adultes, écoutez-nous ! Votez Rafael." Un message clair et précis qui lui a valu... son élection !

Intimidés ou très à l'aise, les enfants ont pris place dans le calme. Comme des grands, ils ont préparé de quoi écrire et commencé à relire leurs notes en attendant les interventions des élus du Conseil municipal, celui des adultes, venus les rencontrer : Michel Gendreau, conseiller municipal chargé de l'assemblée des enfants (et du Conseil municipal de leurs aînés, les ados) et de Robert Plantecôte, adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires.

Première épreuve pour les tout jeunes élus : décliner son identité et son programme en public. Avec leurs mots à eux, leur spontanéité, leur naturel, ils présentent clairement et avec précision les sujets qu'ils veulent défendre jusqu'en juin prochain.

Le Maire et l'Académicien

En fin de séance, le Maire, Alain Baudin, vient saluer ce quinzième Conseil municipal des enfants, accompagné de l'académicien Pierre-Jean Rémy, à Niort pour l'exposition consacrée à Ernest Pérochon, prix Goncourt en 1920.

Cette rencontre de qualité ne semble pas les impressionner outre mesure : fiers de leur mission, ils n'hésitent pas à poser des questions pertinentes. "C'est quoi votre rôle, Monsieur le Maire ?" Réponse : "J'essaie d'être l'animateur d'une équipe qui n'est pas toujours aussi sage que vous !" Ou : "Écoutez-vous les enfants ?" Réponse : "On ne peut pas toujours tout prendre en considération mais beaucoup d'initiatives sont déjà parties de vos réflexions." Et à l'académicien : "C'est quoi votre rôle ?" Réponse : "Nous sommes les gardiens de la langue française et nous devons la faire progresser."

Après deux heures de discussion nourrie, la séance est levée et clôturée par un goûter. Une façon bien inhabituelle d'achever une séance de Conseil municipal... ■



Bruno Derbord

Les sujets retenus par les enfants sont l'environnement, la vie à l'école, la sécurité et la solidarité.

Des thèmes de travail variés

Véritable initiation à la vie démocratique et citoyenne, le Conseil municipal des enfants se réunira au cours de trois séances plénières, ouvertes au public. Entre temps, les enfants travailleront, comme les grands, dans des commissions constituées sur des thèmes précis. Les sujets retenus par les enfants sont : l'environnement, la vie à l'école, la sécurité et la solidarité. Cette année, pour la première fois, les conseillers seront mis en relation avec les Conseils de quartier et un espace sur le portail internet de la Ville leur sera réservé. Ils seront aussi associés à tous les événements festifs de notre ville : visite spéciale de la foire exposition, participation à la journée sans voitures...



Bruno Derbord

Les 40 élus du Conseil municipal enfants viennent de 26 écoles publiques et privées niortaises (classes de CM1 et CM2).

Sylvie Pauleau

URBANISME

De A comme Alvar Alto à Z comme Zola



Bruno Derbord

Ce sont les services municipaux qui conservent les plaques de rues.

En passant par l'impasse du Chat-Pendu, le chemin de Pain-Béni, la rue des Petites-Bouteilles... Quelle est l'origine secrète de ces noms de rues ? Si la tradition a laissé son empreinte sur nos rues et chemins les plus anciens, c'est aujourd'hui au sein de la commission urbanisme, présidée par Gilles Frappier, adjoint au Maire, qu'un groupe de travail est chargé de faire des propositions au Conseil municipal. Ce groupe de travail est constitué d'élus, de responsables de services municipaux, de l'historien Jean-Marie Pouplain et du président de l'association des Amis du vieux Niort, Jacques Domain.

En tant qu'association ou citoyen niortais, nous avons tous la possibilité de faire des suggestions auprès de cette instance, sachant que le choix définitif est du ressort du Conseil municipal. Mais saviez-vous qu'il se créait des nouvelles rues chaque année dans notre ville ? Soit dans les nouveaux lotissements soit dans des quartiers qui ont fait l'objet de nouveaux aménagements. C'est pourquoi le groupe de travail se réunit en moyenne deux fois par an.

Ainsi, par exemple, la dernière délibération municipale a pu statuer sur les rues Léo-Ferré,

Gilbert-Bécaud et Charles-Trénet. Le choix des noms se fait toujours dans un souci d'harmonie... même quand le thème n'est pas musical ! Il s'agit à la fois de donner des noms cohérents avec ceux des rues voisines et de ne froisser aucune sensibilité : on se souvient de la rue Carrel, à Sainte-Pezenne, qui avait défrayé la chronique il y a quelques années et qui a sûrement marqué tous les membres du groupe de travail, plus vigilants que jamais... ■

Notez-le

Vous avez un courrier à adresser aux services municipaux ou aux élus du Conseil municipal mais... rien que l'idée de sortir de votre voiture par ce temps d'hiver et de gravir les marches de l'Hôtel de Ville balayées par un vent glacial vous donne froid dans le dos ? Alors, profitez de la nouvelle boîte aux lettres de la mairie, installée sur la place Martin Bastard et... accessible aux voitures. Comme à la Sécu ou à la Poste... Pratique ! ■

RECENSEMENT

58660, 58661, 58662, 58663... habitants

Et un et deux et trois... Des agents recenseurs ont commencé à nous compter depuis le 15 janvier et ce, jusqu'au 21 février. Le recensement n'aura plus lieu tous les sept ou neuf ans mais tous les ans ! Non exhaustif, il visera à toucher 40% de la population en cinq ans.

Si vous faites partie des 8% de logements tirés au sort cette année, les agents recenseurs devraient venir chez vous. Ils portent une carte officielle tricolore, avec photographie et signature du Maire. Ouvrez-leur votre porte ! Ils vous remettront une

feuille de logement, un bulletin individuel pour chacune des personnes vivant dans le logement et une notice explicative. Ils pourront également



Bruno Derbord

vous aider à renseigner le questionnaire qu'ils sont chargés de récupérer. Si vous êtes absent de votre domicile, vous pouvez confier votre questionnaire, sous enveloppe, à un voisin qui le remettra à l'agent ou vous pouvez l'envoyer directement à la Mairie ou à l'Insee.

Les résultats de ces enquêtes permettront d'établir des statistiques diverses, outils précieux pour les politiques dans les domaines du logement, de l'emploi, la construction de crèches, d'écoles, d'équipements... L'Insee s'engage à la plus stricte confidentialité.

Désormais, le recensement a lieu tous les ans, permettant de toucher 40% de la population en cinq ans.

Alors, ne vous inquiétez pas d'un recoupement éventuel de fichiers avec les impôts ou l'administration.

Et quatre, et cinq et six... L'année prochaine, à nouveau 8% d'entre nous seront enquêtés et ce sera le cas désormais chaque année. Fin 2008, la population légale de chaque commune sera publiée officiellement. Et sept, et huit et neuf... ■

Identifier les *risques*

Acids écoute les jeunes et les informe sur les risques auditifs et de la toxicomanie lors des concerts. Des bénévoles très motivés qui se sont choisis un nom évocateur...

Si vous avez déjà assisté à un concert techno, reggae, rock... du Camji ou d'une autre scène de musique actuelle de la région, vous avez très certainement rencontré un des bénévoles du collectif Acids (Acteurs du collectif d'information sur les dépendances et la santé). Un collectif de jeunes créé par l'animateur-éducateur des FJT niortais, Damien Dubrulle. Vêtus de leur tee-shirt noir aux inscriptions orange fluo et de la même tranche d'âge que le public qu'ils cherchent à toucher, ils proposent en tout anonymat des tracts sur deux sujets : les risques auditifs et la toxicomanie. Ces dépliants sont édités par des spécialistes de ces questions, comme Delta 79 (Centre de soins pour toxicomanes) ou Techno Plus (association nationale de ravers) et sont souvent le premier pas vers la discussion.

Concernant les risques auditifs, l'action des bénévoles d'Acids débute par la distribution de bouchons d'oreille qui, il faut le préciser, n'entravent en

rien la qualité de la musique, mais en réduisent seulement l'intensité. La musique adoucit les mœurs, certes, mais son écoute, amplifiée à des niveaux de puissance excessifs ou pendant une durée prolongée, peut donner naissance à des troubles auditifs graves. Le niveau sonore est réglementé à 105 dB, alors attention aux risques ! Depuis sa création, il y aura bientôt un an, Acids a distribué plus de 3 000 protections auditives.

En ce qui concerne les risques en matière de toxicomanie, tous les produits psychotropes (amphétamine, cocaïne, ecstasy, champignons hallucinogènes... ainsi que le GHB, la drogue du violeur) sont décrits très précisément dans les documents mis à disposition de même que les dangers qu'ils représentent ou la législation à leur propos... Les associations ou les organismes susceptibles de venir en aide à des jeunes qui se sentent concernés, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou de leurs copains, sont aussi toujours indiqués.



Bruno Derbord

Un collectif de jeunes niortais intervient dans les concerts de la région pour alerter le public sur les risques auditifs et la toxicomanie.

Avant, pendant et après les concerts, les bénévoles, âgés de 20 à 25 ans, engagent la discussion pour une mise en confiance mais aussi pour déceler au mieux l'information dont leur interlocuteur a besoin. Damien Dubrulle, le responsable du collectif, souligne : " *Nous intervenons sur l'ensemble de la région et nous rencontrons à chaque concert de 10 à 15 % du public présent à la soirée. Notre action de prévention est un tremplin pour une démarche vers un centre de soin et vers une aide adaptée en cas de besoin.*"

Bien qu'Acids soit actuellement en discussion avec l'Institut en soins

infirmiers de Niort pour des interventions à ses côtés, sachez que le collectif recherche toujours des bénévoles pour grossir ses rangs... D'autant que les concerts et festivals de la région sont légion. Si vous êtes intéressé, sachez aussi que vous aurez la possibilité d'être formé par des professionnels sur la toxicomanie et sur les risques auditifs. Une façon intelligente d'aider les autres tout en écoutant aussi de la musique ! ■

Sylvie Pauleau

Acids : Renseignements au 05 49 24 50 68.

SPORTS

Nos champions à l'honneur

Plus de 300 personnes ont répondu, le 17 décembre, à l'invitation du Maire qui a récompensé en personne nos sportifs qui se sont brillamment illustrés durant l'année 2003. Une cérémonie bon enfant dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville où étaient réunies plus de vingt disciplines, du tennis de table à la moto en passant par l'escrime, l'aviron, le twirling ou le taekwondo, représentant plus de 25 clubs niortais. Au total, 83 sportifs ou équipes ont reçu les honneurs de la Ville dont ils portent avec fierté les couleurs : deux détenteurs de titres nationaux, deux champions d'Europe, sept champions de France, 20 podiums nationaux et 47 trophées régionaux, sans oublier les citations et les clubs ayant accédé en division supérieure. Rien que du beau monde ! ■



Bruno Derbord

La maison des associations

Un outil utile à toutes les associations de Sainte-Pezenne : c'est ce que va devenir prochainement l'ancienne école Jacques-Prévert. Le projet de rénovation, approuvé par le Conseil municipal, a vu le jour après des études menées conjointement avec le Conseil de quartier et les associations.

C'est en janvier 2003 que le Conseil municipal lance l'opération de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école Jacques-Prévert. L'objectif : répondre

Ville, mais aussi l'architecte et les associations, se félicite Jean-Pierre Gervais, responsable de la commission bâtiments au sein du Conseil de quartier. *Notre souhait était que cet édifice soit l'œuvre des gens qui habitent le quartier et nous avons été associés pleinement à l'élaboration du projet : chacun a pu apporter sa pierre et chacun va trouver son compte dans le fonctionnement de ce local*", poursuit M. Gervais, qui est aussi le président des Tréteaux de Sainte-Pezenne.

Toutes les associations du quartier ont été réunies autour de la table pour exprimer leurs besoins : Chante-Pezenne et les Tréteaux, mais aussi les Balladins, le Volley-ball pexinois, le Comité d'animation pexinois (dont c'était l'un des premiers projets), ou encore le Hot-club, sans oublier les deux équipes qui y disposeront de bureaux permanents : les rugbyens du Cran et les footballeurs de l'Union sportive pexinoise.

à la demande des associations en créant un lieu polyvalent et modulable dans la rue Centrale de Sainte-Pezenne. Aussitôt, le Conseil de quartier se saisit du dossier afin de participer en amont au cahier des charges.

"Prendre le projet dès le départ nous a permis d'entrer dans le processus de travail en relation étroite avec les services techniques de la



Avec la rénovation de l'ancienne école Jacques-Prévert, Sainte-Pezenne va s'enrichir d'un outil utile à toutes les associations du quartier.

Des besoins qu'il a fallu, au fil des réunions, coordonner pour contenter tout le monde. *"C'est une situation intéressante pour les services techniques de la Ville car, même s'il y a beaucoup de réunions au départ, quand le projet est présenté, personne n'est surpris par les aménagements : on les a vu évoluer au fur et à mesure de la conception"*, explique Valérie Uzanu, co-présidente du Conseil de quartier et élue du Conseil municipal.

Un espace partagé

Au final, tout en respectant l'enveloppe dévolue au projet (412 000 euros) et l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (le site se trouve dans le périmètre de l'église Sainte-Pezenne, récemment classée Monument historique), le projet se dessine : une grande salle de réunion, deux petites avec bureaux, un office et des sanitaires, sans oublier les indispensables locaux de stockage. *"L'essentiel, c'est que chacun pourra profiter de l'espace dans les meilleures conditions possibles sans pénaliser les associations les plus petites"*, précise Maryse Gaborit, présidente du Comité d'animation pexinois.

Le démarrage des travaux, qui devraient durer huit mois, est prévu au printemps. D'ici là, il aura fallu que la procédure de passation des marchés, depuis le lancement de l'appel d'offres jusqu'à la signature des ordres de services, se déroule sans accroc. En tout cas, les membres du Conseil de quartier se promettent de continuer à suivre toutes les étapes de ce dossier. ■

Isabelle Jeannerot

Le 10 décembre ont été présentés aux élus des Conseils de quartier (élus du Conseil municipal et des habitants, mais aussi responsables des commissions bâtiments) les aménagements de voirie prévus pour l'année 2004 sur le territoire communal. Avec, pour chaque quartier, un plan et un descriptif des travaux à venir. Objectif : multiplier les échanges d'informations en vue de la programmation annuelle des travaux à réaliser. Et notamment l'intégration, dans le planning, des nombreuses demandes des Conseils de quartier en la matière.

Suite à l'assemblée plénière du 4 octobre, des propositions d'aménagement de la charte ont été proposées par la commission citoyenneté, chargée de suivre le fonctionnement des Conseils de quartier. Il s'agissait de statuer sur l'intégration de nouveaux membres, le remplacement des membres associatifs démissionnaires et la place des suppléants. Chaque Conseil de quartier devra se prononcer sur ces propositions, lesquelles ne pourront être validées qu'en assemblée plénière (article 11 de la charte).

Après la récente présentation, dans tous les Conseils de quartier, du Plan local d'urbanisme, une commission inter-quartiers vient de se créer sur ce sujet. Ses membres bénéficient d'une formation spécifique dispensée par le cabinet chargé du diagnostic, ce qui leur permettra de mieux appréhender les enjeux et leur rôle dans l'élaboration de ce document de référence pour l'urbanisme communal, actuellement en cours d'étude.

SUR VOTRE AGENDA

Prochains conseils de quartier :

- Clou-Bouchet le 5 février à 20h30 à la MCPT ;
- Tour-Chabot-Gavacherie le 11 février à 20h30 à la MCPT ;
- Goise-Champommier-Champclairiot le 18 février à 20h30 à la MCC de Goise.

Ces assemblées sont bien sûr ouvertes au public qui peut intervenir au cours des débats.